

Année Scolaire : 2025 / 2026

DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

Dossier reçu le :

Cadre réservé à l'administration



Photo de l'élève
obligatoire.

Seulement pour les
nouveaux élèves.

À agraffer.

Ne pas oublier d'écrire le
nom de l'élève derrière la
photo.

CE2 JUSQUE 17 ANS

À compléter en lettres MAJUSCULES

Nom de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____

NOUVEL ÉLÈVE

RÉINSCRIPTION



À compléter lisiblement et à retourner complet avant le 30 juin 2025

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la commune de Wattlelos aux fins d'inscrire vos enfants aux activités scolaires et périscolaires. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 06/01/78, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service ayant traité votre demande ou la direction Générale des Services.

Renseignements de l'élève :



NOM (en Majuscules) :

PRÉNOM (en Majuscules) :

Sexe : Masculin Féminin

Date de Naissance : / / **Lieu de Naissance :**

Adresse (N° / Rue / Ville) :

Quartier (si Wattrelos) : Centre ville / Laboureur Ballon / Crétinier Beaulieu
 Beck / Sartel Grimonpont Mousserie / Sapin Vert Plouys / Gauquier
 Saint-Liévin / Baillerie Touquet / Martinoire

Établissement scolaire que l'élève fréquentera durant l'année scolaire 2025 / 2026 :

Nom de l'établissement : Ville :

Classe / niveau scolaire :

Votre enfant souffre-t-il d'une pathologie particulière ? OUI NON Si oui, précisez :

Votre enfant est-il suivi par un spécialiste ? OUI NON

Si oui, précisez : Orthophoniste Psychologue Psychomotricien(ne) Ergothérapeute Autre :

Votre enfant bénéficie-t-il d'un dispositif particulier au niveau scolaire ? OUI NON

Si oui, votre enfant bénéficie-t-il d'une reconnaissance ou d'un accompagnement spécifique de la MDPH ? OUI NON

EN CAS D'URGENCE, J'AUTORISE LES RESPONSABLES DU CONSERVATOIRE DE WATRELOS À PRENDRE TOUTE MESURE NÉCESSAIRE : OUI NON



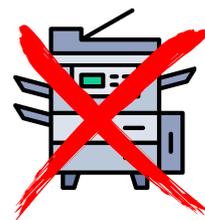
MÉDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant :

N° de Téléphone :



Liste des pièces à fournir



Aucune photocopie ne sera faite par le Conservatoire.

- Photo d'identité pour les nouveaux élèves (à agraffer sur la première page)
- Copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile
- Attestation de la C.A.F. datée après le 1er juin 2025
- Talon de déclaration sur l'honneur de lecture et d'acceptation de toutes les informations mentionnées dans ce dossier d'inscription (page 4 du feuillet)

Pièce spécifique pour la facturation des watrelosiens non adhérents à la C.A.F.

- Copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024

En cas d'absence de l'avis d'imposition et de l'attestation C.A.F., la Tranche "E" vous sera automatiquement attribuée.

POUR LA DANSE :

- Certificat médical OBLIGATOIRE**
(établi après le 1er Juillet 2025 et à remettre avant le 1er cours de danse)

Le Conservatoire de Watrelos est un établissement culturel relevant de la réglementation du ministère de la Culture et ne relève pas de celle applicable aux activités sportives. La pratique de la danse reste régie par la loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse, inscrite au livre III du code de l'éducation. Le Conservatoire n'est pas un club sportif, le "Pass Sport" n'a aucune validité dans l'établissement.

Droit à l'image :



Par cette inscription, l'élève ou son représentant légal autorise le Conservatoire de Watrelos et la Ville de Watrelos à utiliser à des fins promotionnelles et non commerciales toute photographie ou tout enregistrement audio-visuel réalisés lors d'activités auxquelles l'élève aurait participé, et à les diffuser sur les canaux de communication du Conservatoire et de la Ville (affiches, articles de presse, réseaux sociaux, calendrier de la ville, journal de la ville...) sur une durée indéterminée.

En cas de renoncement à cette autorisation, merci de nous adresser un courrier papier daté et signé.

TARIFS & MODALITÉS DE FACTURATION

2025 / 2026



Tarifcation selon le Quotient Familial pour les Wattreloisens

	MUSIQUE UNIQUEMENT <small>Formation Musicale + Cours d'instrument ou Parcours Découverte Instrumentale (pratique collective incluse)</small>	DANSE UNIQUEMENT	MUSIQUE + DANSE
WATTRELOSIENS			
Tranche A (de 0€ à 369€)	15,00€ / an	15,00€ / an	25,00€ / an
Tranche B (de 370€ à 499€)	30,00€ / an	30,00€ / an	50,00€ / an
Tranche C (de 500€ à 700€)	60,00€ / an	60,00€ / an	100,00€ / an
Tranche D (de 701€ à 1000€)	75,00€ / an	75,00€ / an	125,00€ / an
Tranche E (supérieurs à 1000€)	90,00€ / an	90,00€ / an	150,00€ / an
NON WATTRELOSIENS	332,00€ / an	200,00€ / an	432,00€ / an

Location d'instrument (selon disponibilité) : 60,00€ / an (tarif unique)

Pratique collective si choisie comme discipline unique : 30,00 € / an (tarif unique)

- ✓ L'intégralité des frais de scolarité est exigible dès le premier cours effectué.
Toute inscription entraîne donc l'engagement au paiement de l'année scolaire en cours.
- ✓ Le paiement des frais de scolarité aura lieu entre le 1er octobre 2025 et le 30 novembre 2025.
Passé ce délai, une majoration de 10% sera appliquée sur le solde à régler.
- ✓ Vous avez la possibilité de payer en 2 fois sans frais (octobre puis novembre) si vous le souhaitez.

Le paiement pourra être effectué :
 - ✓ - en ligne via la plateforme iMuse,
 - ✓ - par chèque à l'ordre de "Conservatoire Rayonnement Com"
 - ✓ - en espèces.
- ✓ En signant le dossier d'inscription, les familles reconnaissent avoir pris connaissance de ces conditions et s'engagent à les respecter.
- ✓ La réinscription d'un élève est conditionnée à la régularisation préalable de l'ensemble des frais dus au conservatoire et à son assiduité durant l'année écoulée.
- ✓ La démission ne donne droit à aucun remboursement après le 1^{er} cours effectué.
- ✓ La location de certains instruments est possible pour une durée de 2 ans dans la limite des disponibilités.
Elle est impossible s'agissant du piano, de la guitare et de la batterie.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

consultable en intégralité sur www.ville-wattrelos.fr/le-conservatoire

- ✓ Je m'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que le règlement des études du Conservatoire, à veiller à l'assiduité, à suivre le travail personnel de mon enfant et à le soutenir dans son apprentissage.

- ✓ J'atteste avoir pris connaissance des tarifs des droits d'inscription et m'engage à effectuer le règlement avant le 30 novembre 2025. (Courant septembre, les factures seront envoyées par mail au responsable légal et déposées dans votre espace usagers iMuse rubrique facturation avec la possibilité de payer en deux fois - en octobre et en novembre). Au-delà de cette date, une majoration de 10% sera appliquée.

- ✓ Toute année commencée est due en entier. Vous êtes redevable de tous les frais d'inscription dès le premier cours effectué.

- ✓ J'ai bien noté que la location de certains instruments est possible dans la limite des disponibilités du Conservatoire et que pour tout emprunt à l'année, je dois assurer l'instrument auprès d'une assurance spécifique garantissant la valeur de remplacement et les conditions de couverture. Je fournis une copie du contrat au Conservatoire.

- ✓ En cas de démission, toute restitution d'instrument loué par le conservatoire doit avoir lieu dans les quinze jours suivant la date de l'arrêt. Une facture de révision de l'instrument réalisée par un luthier professionnel (facteur instrumental) devra être fourni à l'administration lors de la restitution de celui-ci. Les frais de révision sont à la charge de l'emprunteur.

- ✓ Tout changement en cours d'année (coordonnées, demande de changement de cours, démission...) doit se faire [spontanément] par courriel ou courrier adressé à M. le Directeur du Conservatoire.

- ✓ La démission ne donne droit à aucun remboursement après le 1^{er} cours effectué.

- ✓ Je préviens dès que possible l'administration du Conservatoire en cas d'absence justifiée de mon enfant.

- ✓ Je dégage le Conservatoire de toute responsabilité envers mon enfant en dehors des cours. Je prends note que mon enfant est sous la responsabilité de l'établissement uniquement pour la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur (l'absence est affichée sur les portes d'entrée du Conservatoire ou envoyée par Mail ou SMS - pensez à consulter régulièrement vos courriers indésirables / spams).

- ✓ La pratique collective est obligatoire. (dès la 2^{ème} année de pratique instrumentale)
Les affectations se font selon l'instrument, le niveau de l'élève, l'avis des professeurs et de la Direction.



Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au Conservatoire de musique et de danse pour l'année scolaire 2025/2026.

Vous trouverez ci-après le calendrier pour l'organisation de sa rentrée.



Les informations concernant l'organisation de la rentrée vous seront communiquées par mail ou voie d'affichage à l'extérieur du Conservatoire (aucun horaire ne sera donné par téléphone) :

Date d'envoi des mails et de l'affichage : **le vendredi 29 août 2025, à partir de 14h00.**

Tous les cours débuteront à partir du **lundi 08 septembre 2025.**

Les dates de rencontres avec les professeurs d'instrument, pour déterminer avec eux vos horaires, seront également affichées le vendredi 29 août 2025 à l'extérieur du Conservatoire.

Une réunion d'information pour les nouveaux inscrits aura lieu au Conservatoire (y compris pour la danse) :

le mardi 07 octobre 2025 à 19h00.

Prenez en note et bonne rentrée !

Pour tout renseignement, rendez-vous au secrétariat*

ou contactez le 03.20.81.65.49

par mail : ecole.musique@ville-wattrelos.fr

Au plaisir de vous accueillir !

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lun : 14h/18h30

Mar : 14h/18h30

Mer : 09h/12h - 14h/18h30

Jeu : 14h/18h30

Ven : 14h/18h30

Sam : 09h/12h



Pendant les vacances scolaires :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



TALON DE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE LECTURE ET D'ACCEPTATION DE TOUTES LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOSSIER D'INSCRIPTION.

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'élève _____

déclare sur l'honneur avoir pris connaissance de toutes les informations mentionnées dans ce dossier d'inscription et m'engage à les respecter.

Fait à Wattrelos le :

Signature :



Renseignements du RESPONSABLE LÉGAL



Les frais de scolarité seront calculés en fonction de la situation du responsable légal mentionné ci-après. L'attestation C.A.F. ou l'avis d'imposition doivent impérativement mentionner le nom du responsable légal, sans quoi le tarif de la Tranche E sera automatiquement appliqué.
LA FACTURATION SERA ENVOYÉE AU RESPONSABLE LÉGAL ET SERA AU NOM DE CE DERNIER. Règlement avant le 30/11/25.

NOM de Naissance :
(en Majuscules)

NOM Marital :
(en Majuscules)

Prénom :
(en Majuscules)

Qualité du responsable : Père Mère Tuteur principal ou assimilé

Date de Naissance : / / **Lieu de Naissance :**

Adresse (N° / Rue / Ville) :

À REMPLIR SEULEMENT
SI DIFFÉRENT DE L'ENFANT

Quartier (si Wattrelos) : Centre ville / Laboureur Ballon / Crétinier Beaulieu

Beck / Sartel Grimonpont Mousserie / Sapin Vert Plouys / Gauquier

Saint-Liévin / Baillerie Touquet / Martinoire

Téléphone portable : **Autre téléphone :**

Email (en MAJUSCULES) : @

Profession :

Autre responsable

NOM de Naissance :
(en Majuscules)

NOM Marital :
(en Majuscules)

Prénom :
(en Majuscules)

Qualité du responsable : Père Mère Tuteur adjoint ou assimilé

Date de Naissance : / / **Lieu de Naissance :**

Adresse (N° / Rue / Ville) :

À REMPLIR SEULEMENT
SI DIFFÉRENT DE L'ENFANT

Quartier (si Wattrelos) : Centre ville / Laboureur Ballon / Crétinier Beaulieu

Beck / Sartel Grimonpont Mousserie / Sapin Vert Plouys / Gauquier

Saint-Liévin / Baillerie Touquet / Martinoire

Téléphone portable : **Autre téléphone :**

Email (en MAJUSCULES) : @

Profession :

Choisir son / ses activité(s) au Conservatoire

Les élèves ont le choix entre un parcours soit uniquement musical, soit uniquement chorégraphique, soit les deux. Les activités Musique et Danse peuvent donc se cumuler.



LE PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE



Les élèves débutent la Formation Musicale à raison de 2 cours de 45 min par semaine. (ce que l'on appelait autrefois le "solfège")
 En octobre, les enfants devront choisir 4 instruments sur lesquels ils auront 3 cours d'essai, soit 12 semaines d'essais. C'est ce que l'on appelle le "Parcours Découverte Instrumentale".
 À la rentrée des vacances de février (à l'issu de ces 12 semaines d'essais), les enfants débutent l'instrument définitif qu'ils auront choisi. (En fonction des places disponibles)

CE2

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES QUI SERONT EN CE2 DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026, COCHEZ LA CASE :

Formation Musicale + Parcours Découverte Instrumentale

À PARTIR DU CM1

3 CHOIX À FAIRE

Veuillez écrire vos trois choix de 1 à 3 par ordre de préférence, les places seront attribuées par la Direction selon les places disponibles.

LES BOIS



La Flûte Traversière



Le Hautbois



La Clarinette



Le Saxophone



Le Basson

AUTRE INSTRUMENT AVENT



L'Accordéon

LES CUIVRES



La Trompette



Le Cor



Le Trombone



Le Tuba

LES CORDES PINÇÉES



La Guitare Classique



La Harpe



La Guitare électrique

LES CORDES FROTTÉES



Le Violon



Le Violon alto



Le Violoncelle



La Contrebasse

LES CORDES FRAPPÉES



Le Piano

LES PERCUSSIONS



Le Xylophone



Le Triangle

La Caisse-Claire



La Batterie



Les Maracas

Les Cymbales



Le Tambourin

La Grosse Caisse



Les Timbales



Le Chant

Chorale enfants

activité pouvant être choisie seule ou cumulée avec un autre instrument, cochez si désirée



+ LA FORMATION MUSICALE (ce que l'on appelait autrefois "solfège")

POUR LES ENFANTS AYANT DÉJÀ SUIVI UN ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT, MERCI DE JOINDRE UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ.

LES COURS DE FORMATION MUSICALE ET LES COURS DE PRATIQUE COLLECTIVE (ORCHESTRE / ENSEMBLE) SONT ATTRIBUÉS AUX ÉLÈVES PAR LA DIRECTION, EN CONCERTATION AVEC LES PROFESSEURS. LA PRATIQUE COLLECTIVE EST OBLIGATOIRE DÈS LA 2ÈME ANNÉE D'INSTRUMENT.

POUR LES RÉINSCRIPTIONS

les activités sont reconduites automatiquement

SI CHANGEMENT D'INSTRUMENT POUR UNE RÉINSCRIPTION, INDIQUEZ LE NOM DU NOUVEL INSTRUMENT DÉSIRÉ :



Parcours DANSE

Choix multiple possible



DANSE CLASSIQUE



DANSE CONTEMPORAINE



DANSE MODERN' JAZZ

1 cours par semaine (1h à 1h30 selon le niveau)

TOUS LES COURS DE DANSE ONT LIEU AU CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF (RUE GUSTAVE DELORY)